Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 15 décembre 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)
Collation6 p. (153r, 154r, 155v, 155bisr, 156r, 157r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 15 décembre 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 06/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48715

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction15 décembre 1875
Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)
DestinataireGodin, Émile (1840-1888)
Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

RésuméÉmile Godin a écrit à son père qu'il avait des griefs à l'encontre de Grebel et à Eugène André. Godin explique à son fils qu'il avait autorisé Grebel à faire le modèle en bois d'un produit nouveau, qu'il en avait informé Pernin mais personne d'autre. « Il me semble que je suis un petit peu directeur et que si l'on avait tant d'amour pour la vraie direction, on tiendrait un peu plus compte de mes avis qu'on le fait, et l'on n'adresserait pas aux autres des reproches que devraient m'être faits à moi-même s'il y avait lieu. » Godin reproche à Émile de se laisser emporter par la passion et de ne pas rechercher la concorde et la paix qui ramènent les choses à leurs vraies proportions. Godin explique également à son fils qu'il avait autorisé Eugène André à changer Edmond Louis et que si Pernin s'en est trouvé indisposé, c'est seulement parce qu'André a manqué de tact. Sur un litige de 20 F avec l'octroi : Godin reproche également à Émile de ne pas régler à l'amiable des affaires de minime importance. « Je veux bien que des demandes ne soient pas toujours fondées en tout point, mais nous avons de notre côté la fortune qui nous permet bien de faire des concessions à d'autres et il n'y a pas à toujours à être à cheval sur le dernier sou qui vous appartient. Ce qui est à soigner, ce sont les grands intérêts, mais il faut éviter de s'arrêter à des bagatelles dans lesquelles on perd son temps pour ne gagner qu'une fâcheuse réputation de mesquinerie. » Dans le post-scriptum, Godin évoque une lettre de Marle et lui demande si Picot a installé dans son futur cabinet de travail au Familistère la bibliothèque qu'il lui avait commandée.
Support

- Deux lignes du texte de la lettre sont manuscrites à la mine de plomb en haut du folio 156r. Trois mots sont manuscrits par-dessus l'encre effacée de la copie sur le folio 155 bis.
- Un passage du texte est repéré par un trait au crayon bleu dans la marge du folio 154r.

Mots-clés

Critiques, Fonderies et manufactures "Godin"
Personnes citées

- André, Eugène (1836-)
- Grebel, Alphonse (vers 1819-)
- Louis, Edmond
- Moret, Marie (1840-1908)
- Pernin, Antoine
- Picot, Paul

Lieux citésMarle (Aisne)
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 07/07/2023
Dernière modification le 21/08/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48715